

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2031**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur des techniques agricoles diplômé de l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon, spécialité agriculture (ENESAD)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'agriculture	Directeur de l'Etablissement national d'enseignement supérieur agronomique de Dijon, Directeur régional de l'agriculture et de la forêt

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

21 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

* Activités visées :

L'ingénieur de l'ENESAD exerce son activité dans les domaines de l'environnement, du développement, de l'entreprise agricole et agroalimentaire, des productions animales et végétales, de la recherche, du conseil de gestion, de l'informatique, de la communication.... C'est un professionnel orienté vers les activités de conception, les applications et les réalisations techniques, la recherche-développement, le conseil, la formation.

* Capacités attestées :

L'ingénieur de l'ENESAD est caractérisé par sa compétence en ingénierie agronomique appliquée au développement rural au sein des territoires.

C'est un ingénieur généraliste reconnu pour ses capacités opérationnelles dans des situations nécessitant des compétences biotechniques, économiques et sociales, et impliquant une gestion des risques et des incertitudes.

Il possède deux grandes expertises d'ordre scientifique et technique :

- sur la production agricole, son élaboration, sa transformation et sa mise en marché, sur les organisations impliquées et le fonctionnement des marchés (qualité et sécurité des aliments, traçabilité, contrat...);
- sur le management de l'environnement en milieu rural et sur les nouvelles attentes des territoires ruraux.

A la croisée des filières et des territoires, l'ingénieur de l'ENESAD est particulièrement bien préparé à résoudre les problèmes complexes et à répondre aux défis du développement durable tant au niveau des exploitations agricoles qu'à celui des territoires ruraux et des filières.

La formation de l'ingénieur de l'ENESAD le rend capable :

- d'abstraction,
- de mise en œuvre de ses savoirs scientifiques et méthodologiques en prenant en compte les aspects techniques, sociaux, et réglementaires,
- de piloter des projets et de gérer des équipes,
- d'un comportement responsable en entreprise,
- de s'adapter à l'évolution de ses activités,
- d'intégrer le niveau international dans ses raisonnements.

Par ailleurs, l'implication des ingénieurs de l'ENESAD dans l'évolution des modes de production en lien avec la demande sociale, leur impose une réflexion sur leurs missions et les conditions de mise en œuvre de leurs savoirs et savoir-faire.

En dernière année de son cursus de formation, l'ingénieur de l'ENESAD choisit de suivre une des 9 options qui lui permettent d'intervenir dans les domaines suivants :

- Sciences et techniques des productions végétales : amélioration, production et gestion de la matière première d'origine végétale :

Sur la base d'acquisition de connaissances qui lui permettront de comprendre la dynamique des systèmes de production agricoles, des filières, des marchés, les réglementations en matière d'environnement, il acquiert des capacités qui lui permettront de respecter la reproductibilité des unités de production agricole, l'obtention de produits respectant un cahier des charges vis-à-vis d'un marché donné (volume, qualité commerciale, qualité technologique et de service) et la préservation de l'environnement en milieu rural.

Il est capable :

- de mettre au point des références adaptées (techniques et organisationnelles) à différentes échelles (parcelles, exploitation, région) dans les domaines des productions végétales et de la production de l'environnement,
- de conduire une expertise et d'assurer la gestion opérationnelle de la matière première vis-à-vis des organismes de collecte, de transformation et de mise en marché.

- Ecologie : gestion de la nature et des pollutions dans l'espace agricole :

Par l'acquisition de connaissances approfondies sur les ressources naturelles et leur mise en relation avec les activités agricoles, la maîtrise des politiques et réglementations s'y appliquant, il acquiert des capacités à l'élaboration de diagnostic sur les enjeux environnementaux et l'élaboration de projet d'aménagement et de gestion visant à améliorer la qualité de l'environnement en agriculture et en zone rurale.

- Productions animales : animal, espace, produit :

Elle permet à l'ingénieur de l'ENESAD d'être un ingénieur zootechnicien généraliste compétent dans le secteur de l'élevage, en particulier dans les secteurs de la filière équine, de l'élevage bovin allaitant, de la production cunicole et de l'épidémiologie des maladies digestives. Par sa maîtrise en matière de sécurité sanitaire des aliments, de conduite des animaux, d'utilisation et de valorisation des territoires, de gestion de la pollution, il est capable d'appréhender l'élevage dans sa globalité, comme dans sa spécificité et dans ses interrelations avec de multiples acteurs et organisations. Il contribuera au développement et à la maîtrise des activités d'élevage qu'il s'agisse de l'amélioration de la production et de la transformation des produits animaux pour l'alimentation humaine, de l'aménagement du territoire et de l'animation du milieu rural. Il est capable :

- de mettre au point des références adaptées à différentes échelles (animal, troupeau, exploitation, région),
- de mettre en œuvre des démarches expérimentales dans le domaine de la production animale,
- de conduire des expertises dans le domaine des productions animales,
- d'intervenir dans le domaine de la gestion de la qualité des produits de l'élevage,
- d'initier et d'animer des opérations de développement local,
- de valoriser et de diffuser l'information.

- Sciences et techniques des équipements : équipements pour l'agriculture et l'environnement :

Cette spécialisation intitulée agro-équipement permet d'affiner ses connaissances scientifiques et techniques dans le domaine des agro-équipements, de la gestion, du management, du marketing, de la communication, de l'international et de l'environnement professionnel. Dans ce domaine l'ingénieur de l'ENESAD développe des compétences de cadre technique, de commercial, de conseil ; interface entre la production et la distribution, Il est capable :

- de diriger des équipes de vente,
- de mettre en place des campagnes de lancement de produit,
- de négocier avec les distributeurs et avec les constructeurs,
- d'assurer une veille technique.

- Biochimie : conception et évaluation de la qualité des produits alimentaires transformés :

Cette option permet à l'ingénieur d'assurer les qualités organoleptiques et sanitaires des produits agroalimentaires à travers la maîtrise des méthodes de conception et d'évaluation des produits, des outils et des méthodes de transformation.

L'ingénieur est capable :

- de concevoir ou d'appliquer une procédure qualité adaptée au contexte de l'entreprise et à sa stratégie commerciale,
- de maîtriser tous les critères du produit pour pouvoir agir sur les défauts de qualité (action au niveau du produit, de la planification du travail, de la gestion des flux, etc.),
- d'animer des groupes de travail pour la mise en place de projet qualité et de formaliser les résultats,
- de communiquer avec les différents niveaux hiérarchiques,
- de collaborer avec les organismes certificateurs et les organismes de contrôle (Direction des services vétérinaires, direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes).

- Economie : organisation de la qualité dans les filières agricoles et alimentaires :

Cette option permet de maîtriser et gérer les modalités de coordination des relations et des actions entre les différents agents d'une filière dans des situations de marchés, de relations contractuelles ou de conventions interprofessionnelles qui engagent les opérateurs de plusieurs niveaux d'une filière. L'ingénieur est capable :

- d'organiser un système qualité dans une filière agricole et alimentaire,
- d'établir des conventions, des contrats, des cahiers des charges conclus entre les acteurs d'une filière,
- d'établir des cahiers des charges d'appellation d'origine, de label, de procédures de traçabilité,
- d'établir des contrats interprofessionnels entre les producteurs agricoles et les transformateurs,
- de réaliser des audits.

- Economie et sociologie : agriculture, territoire et développement :

Cette option développe les capacités à :

- prendre en charge la conception et la conduite de projets collectifs de développement dans le domaine de la production agricole et de la valorisation des atouts des territoires ruraux,
- coordonner des ressources hétérogènes dans des projets territorialisés,
- la formalisation et au traitement des problèmes de développement pour une zone et des acteurs considérés.

- Management des systèmes d'information et de communication :

Cette option a pour objectif de renforcer les capacités de l'ingénieur en méthodologie d'analyse et de développement, en réseau, en bases de données et en internet.

Il est capable de concevoir, piloter et conduire des systèmes d'information, au niveau :

- de l'organisation de l'entreprise,
- du système de gestion de l'information,
- du système informatique,
- de la conduite de projet,
- de la formation et accompagnement de l'utilisateur final.

- Formation : ingénieur des fonctions formation :

Cette option a pour objectif de préparer à l'exercice d'un large spectre de métiers spécifiques à la formation professionnelle dans les deux fonctions de développement économique et sociale et de développement professionnel des individus et des groupes. L'ingénieur est capable de :

- concevoir, mettre en place, coordonner et évaluer des dispositifs de formation,
- préparer, conduire, évaluer des séquences de formation,
- concevoir, développer, utiliser ou coordonner des dispositifs de formations spécifiques (individualisation, multimédia, formation à distance),
- gérer et manager des services et des établissements de formation,
- conduire des projets d'accompagnement d'évolution des compétences au sein de structures (entreprises, administrations, collectivités, territoires).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Secteurs d'activité :

Production, transformation, développement-recherche, formation agricole et agro-équipement :

- dans les organisations professionnelles,
- dans les structures de formation,
- dans les structures publiques et para-publiques en lien avec le secteur,
- dans les sous-secteurs de l'approvisionnement et de l'agro-équipement,
- dans les industries agro-alimentaires,
- dans les entreprises de production agricole,
- dans les services liés à l'agriculture et au monde rural,
- dans les entreprises liées à l'agriculture de la collecte,
- dans les instituts ou services de développement-recherche.

* Types d'emplois accessibles :

- Conseiller agricole responsable d'une filière dans une Organisation Professionnelle Agricole (OPA),
- Conseiller agricole dans une Organisation Professionnelle Agricole,
- Chargé d'études dans une Organisation Professionnelle Agricole, domaine économie gestion,
- Chargé de mission dans un établissement public sur des missions de programmes informatiques dédiés à l'agriculture,
- Ingénieur expérimentation dans un établissement public ou parapublic,
- Profil enseignant dans un établissement d'enseignement agricole supérieur court du secteur privé (BTSA),
- Directeur ou directeur adjoint dans un centre de formation agricole public CFA -CFPPA,
- Responsable commercial dans une entreprise d'agrofourriture,
- Responsable de dépôt ou de magasin en agrofourriture,
- Responsable de collecte dans le secteur collecte négoce,
- Responsable approvisionnement logistique (centrale d'achat par exemple),
- Ingénieur Nouveaux Produits ou ingénieur développement dans une industrie agro-alimentaire,
- Ingénieur qualité dans une industrie agro-alimentaire,
- Chef de fabrication dans une PME ayant à intervenir transversalement dans l'entreprise,
- Responsable technique, inspecteur commercial, ingénieur de production, responsable marketing, dans des entreprises d'agro-équipement (constructeurs, importateurs ou distributeurs),
- Ingénieur de bureau d'étude dans des entreprises d'agro-équipement ou dans des entreprises ou organismes de gestion de l'environnement,
- Conseiller, chargé d'étude ou chargé de mission en agriculture dans des organismes publics ou privés chargé d'environnement,
- Ingénieur en recherche-développement (en institut de recherche, institut technique, laboratoires privés).

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation est organisée sur trois ans, la présence est obligatoire. Les enseignements au cours des trois années sont organisés en modules qui comprennent des cours, des travaux dirigés, des travaux pratiques et des mises en situation, un stage de fin d'études qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire. On distingue trois types d'évaluation : - une évaluation par unités d'enseignements (regroupement de modules) qui permet la délivrance d'un quitus,

- une évaluation en fin de semestre,
- la soutenance d'un mémoire en fin de troisième année.

(se reporter pour les modes d'obtention des quitus au règlement des études).

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants chercheurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants chercheurs
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Date initiale d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur : 1993

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Formation initiale : dernier arrêté d'habilitation de la Commission des Titres d'Ingénieurs : 16 juin 2003 Formation continue temps plein : arrêté du 12/09/72 - Date de publication au JO le 17/10/72

Formation continue temps partiel : arrêté du 31/07/90 - Date de publication au JO le 14/09/90

Dernier arrêté d'habilitation par la Commission des Titres d'Ingénieur :

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613.4 du code de l'éducation relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements de l'enseignement supérieur (JO du 26 avril 2002)

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français Site internet de l'ENESAD

<http://www.educagri.fr/agrisup/index.cfm>

<http://www.enesad.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**